

Souveraineté La Solution inc.

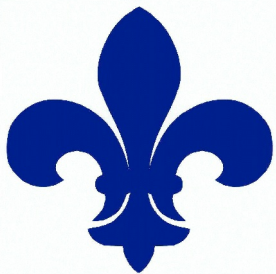
Immoral mais légal

Une autre situation d'immoralité, ceci implique surtout ceux qui profitent des largesses de l'état, santé, assurance accident, des subventions de toutes sortes, des bas tarifs d'électricité, des taxes réduites si ce n'est pas une exemption totale. Tous ces avantages sont payés par tous les québécois à même leurs impôts et taxes. Mais ici, plusieurs gens bien nantis en profitent pour ne pas payer leur juste part d'impôts et taxes, en transférant leur argent dans des comptes de banque de pays surnommés paradis fiscaux.

Mais où c'est plus scandaleux, c'est quand ces mêmes gens ramènent une partie de cet argent ici pour rénover leurs propriétés, pour acquérir une nouvelle propriété ou faire une construction neuve et ils demandent au gouvernement une subvention ou un prêt à bas intérêts.

Un grand quotidien du Québec rapportait, mercredi le 18 juin 2014, qu'un grand hôtel de Montréal fait des rénovations de plusieurs millions de dollars avec de l'argent provenant de paradis fiscaux, qui est sans doute originaire du Québec; pour priver le fisc québécois d'impôts ces mêmes gens ont reçu des prêts à bas intérêts de la Caisse de dépôts et de placements. Mais nous savons tous que c'est nous québécois, payeurs de taxes et impôts, qui contribuons à cette caisse.

Allons voir ce que Souveraineté La Solution inc. donnait comme solution dans son journal d'avril 2013, p. 5



Le Prof de l'Ordi
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040

